|  |  |
| --- | --- |
| **la**

|  |
| --- |
| **cgt** |

Dassault Martignas |

Les Chiens fidèles

 (Edition 2021)

Cette année encore pendant ces négociations annuelles (qui n’en possèdent que le nom), les participants, ont eu le droit au même comique de répétition avec les mêmes protagonistes à savoir, des membres d’une organisation syndicale.

Cela commence toujours de la même façon, des organisations syndicales exposent leurs cahiers de revendications chiffrés, argumentant du bien fondé de leurs réflexions !

Mais la tâche s’avère complexe, en face les acteurs de la Direction Générale, dont le fruit de notre travail sert à les payer gracieusement pour n’en partager le moins possible, sont plutôt insensible aux difficultés financières de leurs petits « collaborateurs ».

Alors tous les arguments sont bons à prendre et donc tout y passe : l’augmentation du coût de la vie, de pouvoir faire face aux challenges à venir, récompenser le mérite ou encore les efforts consentis pendant la crise sanitaire etc etc…Leurs demandes chiffrées, à faire pâlir un élu CGT, sont très souvent justifiées mais ne serviront finalement qu’à répondre à leur électorat puisque jamais atteintes.

*« Nous ne signerons pas en dessous de 4% » ... « dans l’état actuel se sera sans nous… »… « on en a fini d’accompagner une politique salariale au rabais » etc…* Ces preuves de courage et ces nombreux avertissements resteront bien évidemment sans suite et seront à ranger aux côtés de l’énorme compile déjà disponible des éditions passées.

En effet, après deux années de disette et alors qu’une majorité de salarié-e-s dénoncent cette politique salariale et le manifestent à travers toute la France, le jeu de rôle se termine et une nouvelle fois et les masques tombent.

A la tête de cette mascarade, aux effets dévastateurs pour le pouvoir d’achat des plus démunis de notre société, la Direction Générale et un certain nombre d’élus CGC, apparemment décisionnaires, qui au passage seront très bien récompensés pour leurs nombreux actes de loyautés.

Parce que ces traditionnelles NAO ne sont pas le seul champ d’action de ces partenaires « peu sociaux », puisque auparavant c’est l’accord sur la participation qui avait fait l’objet d’une pseudo négociation. Dans l’état actuel, cet accord permet de faire bénéficier aux mieux rémunérés de notre entreprise (souvent membres de ce syndicat) de primes proportionnelles à leurs salaires. Pour rappel le code du travail permet un autre mode de distribution permettant à tous les salarié-e-s d’une même entreprise de bénéficier d’une prime d’un montant identique (de l’ordre de 14 000 Euros par salarié-e). Mais une nouvelle fois, l’équité et la justice sociale n’était pas la préoccupation de ces négociateurs hors pairs.

Alors la Direction Générale n’hésite pas à récompenser la dévotion de son meilleur allié. En 2019, à la suite de la mise en place de la loi dite Pacte, la Direction se voit dans l’obligation de désigner un  « représentant des salarié-e-s dans les conseils d’administration ». Sa fonction est de défendre et de représenter la voix des salarié-e-s lors du conseil d’administration de l’entreprise, un rôle taillé sur mesure pour deviner qui ?

Evidemment, un élu CGC, qui empochera au passage des dizaines de milliers d’euros par an, uniquement pour être présent à trois ou quatre réunions annuelles. Un tout petit plus que le talon de 38 euros proposé lors de ces dernières NAO signé par cette organisation patrona…syndicale.

Cependant, il y a une chose que cette «  association » ne peut pas maitriser, votre volonté collective de gagner décemment votre vie. Le mouvement social qui touche l’ensemble des établissements de notre entreprise prouve bien que tout ne se négocie pas dans des salons feutrés.

La volonté première de la CGC et de la Direction par l’annonce d’intention de cette signature à la fin de la dernière réunion de NAO et de faire cesser ce mouvement social qui ne laisse plus personne indiffèrent.

De nombreuses actions vont encore se dérouler sur tous les établissements en lutte et certainement qu’elles reprendront après les congés de noël.

Restons mobiliser afin de cesser cet appauvrissement organisé et allons chercher par la détermination de notre mouvement ce que la négociation ne nous obtient plus. Sans ces différents mouvements nationaux, jamais la Direction Générale aurait proposé 1000 euros de prime, à nous tous d’aller en chercher un peu plus !!

Petite définition pour ces nouveaux chiens de garde : *« l’organisation syndicale est une association dont la vocation est la défense ou la promotion d’intérêts communs… »* Au éditions Tissot.

USINE VIDE PAR TOUS LES MOYENS (congés, APTT,…) dont la grève, le VENDREDI 17 ET MERCREDI 22 DECEMBRE.

-Salariés en normal : grève dès 11h pour ceux souhaitant participer au barbecue à Mérignac pour le vendredi
-Salariés en équipe : 3h de grève en fin de poste
-Pour les cadres forfait en jours : grève à partir de 14h

Martignas, le 17/12/21